



Résolution 34-1

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ÉNERGIE

ATTENDU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada ont manifesté leur intérêt à l'égard des questions énergétiques avec la création du Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE) en 1978;

ATTENDU QUE la région du Nord-Est recèle une réserve abondante et diversifiée de sources existantes et potentielles d'énergie;

ATTENDU QU'une réserve propre et sûre d'énergie renouvelable aidera toutes les provinces et tous les États que représentent les GNA/PMEC à atteindre leurs objectifs d'énergie renouvelable tout en renforçant leurs économies;

ATTENDU QUE le commerce énergétique peut être facilité par une plus grande coopération entre les provinces et les États que représentent les GNA/PMEC et une harmonisation de la réglementation en matière d'énergie;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU PAR LA PRÉSENTE QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada encouragent leurs agents à approfondir leur compréhension mutuelle des politiques et des réglementations des États et des provinces en matière d'énergie, afin d'aider la région à réaliser une plus grande sécurité et indépendance énergétiques;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le CINE organise une réunion à l'automne de 2010 en Nouvelle-Écosse dans le but de poursuivre les progrès réalisés à l'égard de la mise en œuvre des orientations découlant de la Résolution 33-2 concernant l'énergie renouvelable, afin de trouver des occasions de collaborer au développement de sources nouvelles, propres et renouvelables d'électricité.

Résolution adoptée à la 34^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada qui s'est tenue à Lenox (Massachusetts) le 12 juillet 2010

Deval Patrick
Gouverneur du Massachusetts
Coprésident

Darrell Dexter
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse
Coprésident